COURS DE LITTÉRATURE
DU MOYEN AGE

Lecon d'Ouverture

Clédat
1876

# COURS
# DE LITTÉRATURE
## DU MOYEN AGE

PROFESSÉ A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

PAR

L. CLÉDAT

Ancien membre de l'École française de Rome.

## LEÇON D'OUVERTURE

(22 décembre 1876)

PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

Libraire du Collége de France, de l'École normale supérieure
des Écoles françaises d'Athènes et de Rome

7, RUE DE MÉDICIS, 7



LEÇON D'OUVERTURE

DU

# COURS DE LITTÉRATURE

DU MOYEN AGE

SCEAUX. — IMP. M. ET P.-E. CHARAIRE.

COURS

# DE LITTÉRATURE

## DU MOYEN AGE

PROFESSÉ A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

PAR

L. CLÉDAT

Ancien membre de l'École française de Rome.

---

## LEÇON D'OUVERTURE

(22 décembre 1876)

PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

**Libraire du Collége de France, de l'École normale supérieure**
**des Écoles françaises d'Athènes et de Rome**

7, RUE DE MÉDICIS, 7

1877

# LEÇON D'OUVERTURE

DU

# COURS DE LITTÉRATURE

## DU MOYEN AGE

---

MESSIEURS,

Le cours de littérature française du moyen âge, que je suis appelé à inaugurer aujourd'hui devant vous, est destiné, dans la pensée du ministre éminent qui vient de le créer, à combler une lacune depuis longtemps constatée dans notre enseignement supérieur. En effet, tandis que notre vieille langue est étudiée et professée, depuis de longues années déjà, dans presque toutes les universités d'un pays voisin, elle se trouve, en France même — sauf à Paris — écartée de l'enseignement public, ou n'y figure que dissimulée sous des titres étrangers dans des chaires qui ne lui sont pas ouvertement consacrées. Elle est ainsi contrainte, pour se faire jour, à une véritable usurpation, dont on ne peut d'ailleurs que se féliciter, et que l'on doit à l'initiative des plus savants maîtres. Vous en avez eu, à Lyon, un exemple intéressant, dont le succès a dépassé toutes les espérances : je veux parler de la conférence de grammaire comparée, fondée dans cette Faculté à côté et à

l'abri de la chaire de littérature étrangère, conférence qui embrasse l'ensemble des langues romanes, et où le vieux français a par conséquent sa place marquée [1]. Mais il est évident qu'un enseignement de cette importance ne pouvait demeurer dans une situation secondaire, et que des cours spéciaux devaient être institués.

Quand j'ai dit que la langue et la littérature françaises du moyen âge n'avaient pas en France d'enseignement officiel, j'ai fait une exception pour Paris. Là deux grandes écoles, auxquelles vous me permettrez d'adresser de cette chaire l'hommage d'une reconnaissance toute filiale, l'École des chartes et l'École pratique des hautes études, offrent à leurs élèves des cours de langues romanes qui représentent dignement l'érudition française et ne craignent aucune comparaison avec les cours semblables d'outre-Rhin. Il suffit, pour en faire l'éloge, de nommer les deux professeurs : M. Paul Meyer et M. Gaston Paris. Le même enseignement est donné par les mêmes maîtres, sous une autre forme et avec d'autres détails, au Collége de France. Enfin l'étude de notre vieille littérature a pénétré jusque dans le sanctuaire classique de l'École normale. C'est M. Charles Aubertin qui a eu l'honneur de l'y introduire. Il vient de publier le résumé de ses leçons dans un livre précis et substantiel, qui démontre par le fait, ce qui vaut mieux que par des raisonnements *à priori*, que l'École normale, souvent exposée aux attaques d'esprits injustes et prévenus, est restée à la hauteur de sa tâche. Elle sait, tout en conservant les qualités littéraires qui ont fait et qui font encore son éclat, se tenir au courant des progrès de l'érudition contem-

1. Dans cette même faculté de Lyon, M. Philibert Soupé, professeur de littérature française, a consacré plusieurs années de son cours à l'explication littéraire des textes de notre vieille langue.

poraine, et y prendre part dans les limites de son action et de son rôle.

En dehors de Paris, l'enseignement de la langue du moyen âge n'avait pas de chaire en France. Il y a deux ans on vit se produire à ce propos une idée ingénieuse, quoique peu praticable chez nous, — l'expérience l'a prouvé, — celle de suppléer à l'initiative de l'État par l'initiative privée : il s'agissait, à l'imitation de l'Angleterre, d'ouvrir une souscription sur le produit de laquelle on eût fondé à Montpellier une chaire de provençal. Cent mille francs auraient suffi pour assurer l'existence de la chaire, et la *Romania*, qui se faisait l'écho de cette proposition, souscrivait d'avance pour une somme importante. Mais une pareille idée était malheureusement trop contraire à toutes nos habitudes pour avoir quelque chance de réussite. L'exécution n'en fut même pas tentée.

D'ailleurs, était-il bien nécessaire de fonder des chaires nouvelles ?

Tel est le doute singulier qu'arrivèrent à émettre quelques personnes, parmi les mieux disposées cependant en faveur des études romanes et les plus compétentes en la matière.

Pourquoi, disait-on, ne pas généraliser, en les encourageant, les tentatives spontanées par lesquelles plusieurs Facultés se sont distinguées ? Pourquoi les professeurs de littérature française ne s'occuperaient-ils pas de la partie ancienne de cette littérature, et pourquoi les professeurs de littérature étrangère ne parleraient-ils pas de la vieille langue provençale ?

Sur ce dernier point je crois, d'abord, que l'assimilation du provençal à une langue étrangère ne serait pas sans danger. Car ce n'est un mystère pour personne que le

réveil récent de la littérature provençale a été accompagné d'un mouvement peu sympathique de certaines populations du Midi à l'égard de celles du Nord. Les poëtes de grand talent qui ont illustré cette renaissance de la langue du Midi n'ont pas résisté peut-être autant qu'ils l'auraient dû à ces sentiments regrettables et que rien n'explique. Plus que jamais il importe de préserver de toute atteinte notre belle et grande unité française, commencée par la royauté, achevée et consacrée par la Révolution.

La langue provençale, la langue d'oc, a été parlée au moyen âge dans une partie de la France, de même que la langue d'oïl dans l'autre partie. Les circonstances auraient pu faire que la première détrônât sa voisine du Nord et devînt la langue officielle de la France entière. C'est le fait contraire qui s'est produit. Mais le provençal n'est pas devenu pour cela une langue étrangère. Il a été parlé, il est encore parlé comme patois, et même comme langue littéraire, entre les limites qui constituent aujourd'hui la France, et je me crois autorisé, dans un cours de littérature française du moyen âge, à étudier le vieux provençal au même titre que le vieux français proprement dit.

Je compte même, dès cette année, en signe de prise de possession, vous parler spécialement de la littérature provençale et des poésies de Bertrand de Born. Et ce n'est pas sans dessein que j'ai choisi ce troubadour de préférence à tout autre : car on a voulu, par une fausse interprétation de sa vie politique, faire précisément de lui un champion de l'autonomie de l'Aquitaine, et on l'a montré défendant l'indépendance du Midi aussi bien contre le roi de France que contre celui d'Angleterre. Un illustre historien, pour lequel je professe le plus grand respect et la plus vive admiration, mais dont on peut bien dire cependant qu'il

s'est trompé quelquefois, Augustin Thierry, a contribué plus que personne, emporté qu'il était par l'ardeur de son imagination créatrice, à répandre cette idée fausse. Ce n'est pas le moment d'entrer dans la discussion des faits. Mais je suis arrivé, je crois, à démontrer, et je vous en ferai juges dans une de nos prochaines leçons, que Bertrand de Born n'était pas le grand politique qu'on a voulu joindre en lui au grand poëte, et que, s'il a combattu tantôt Henri II d'Angleterre et tantôt Philippe-Auguste, s'il s'est fait tour à tour l'allié de l'un et de l'autre, il faut en chercher les raisons multiples ailleurs que dans un plan préconçu d'indépendance de l'Aquitaine.

Mais je reviens au point de départ de cette digression, qui n'aura pas été peut-être sans utilité. Il serait donc peu logique d'enseigner la littérature provençale dans une chaire de littérature étrangère. On ne voit pas, en outre, comment les deux enseignements pourraient se partager à l'amiable les soins du professeur sans que l'un d'eux en souffrît. Je ne voudrais pas que ce fût le provençal, et, d'autre part, les chefs-d'œuvre des littératures étrangères ne peuvent pas être sacrifiés. La même objection s'applique à l'idée d'étudier le vieux français dans les chaires déjà existantes de littérature française, et de réunir ainsi dans un même enseignement la langue du moyen âge et celle du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. Comment exiger du même professeur une compétence égale en des matières si dissemblables ?

D'un côté nous avons une langue en formation, qu'on n'entend point de prime abord, où il faut analyser, discuter, dans chaque mot, et le sens et la forme, dont il faut établir et dater les textes, — encore mal assurés pour la plupart, — avec le secours de la critique philologique et

de la paléographie : c'est seulement après ce long travail de déblaiement, qui a bien du reste en lui-même son charme et son intérêt, qu'on peut arriver à l'appréciation littéraire des œuvres, et qu'on peut en essayer une classification historique. Là encore on se heurte à des difficultés spéciales, qui proviennent de ce que l'état social n'était pas mieux arrêté que la langue elle-même, et qu'il faut se placer par la pensée à un moment de civilisation très-différent de celui où nous sommes parvenus.

De l'autre côté, au contraire, nous avons une langue arrêtée, fixée, que tout le monde comprend, qui est déjà, avec des différences relativement minimes, celle que nous parlons aujourd'hui, une langue dont les textes sont parfaitement établis et datés : ce n'est plus l'idiome lui-même qu'il faut analyser, mais les œuvres qu'il a produites, leur influence sur les idées et sur les mœurs ou l'influence inverse, les emprunts qu'elles ont pu faire aux littératures anciennes ou voisines, toutes études qui demandent une préparation spéciale et différente de la première. La tâche n'est certainement pas dans le second cas plus facile que dans le premier. Mais qui ne sent qu'il y a là deux genres d'études qui ne sont pas du même ordre, et qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de les mener de front avec un soin égal ? Si le vieux français envahit les chaires de littérature française, nos auteurs classiques se trouveront forcément négligés, et quant à moi, quelque estime que je fasse de notre vieux langage, je crois que Corneille, Bossuet, Molière, Voltaire, d'autres encore, valent bien qu'on leur laisse une place à part dans notre enseignement supérieur.

En résumé, j'ai voulu prouver que la création de cours spéciaux de littérature du moyen âge est nécessaire. J'ai

cru devoir entrer dans ces développements parce que la question me paraît de la plus grande importance pour l'avenir des études romanes. Les villes du Midi, comme Toulouse et Montpellier, qui demandaient récemment encore l'institution chez elles de chaires de langues romanes, comprenaient cette nécessité, et je souhaite vivement que leurs vœux soient réalisés sans retard. Quant à l'objection qui consiste à dire que ces cours trouveront difficilement un auditoire véritable tant qu'ils n'aboutiront pas à un examen, elle n'est peut-être pas tout à fait exacte, et elle s'adresse d'ailleurs, non à l'institution même des cours, mais à l'organisation intime de notre enseignement supérieur, que tout le monde est d'avis de réformer. Je la négligerai donc, puisqu'elle tombera d'elle-même, je l'espère, dans un temps prochain. Je ne voudrais pas me laisser entraîner trop loin dans des considérations trop générales.

J'ajouterai que la ville de Lyon était désignée, par sa situation topographique, pour recevoir un des premiers cours de langue du moyen âge. Il est difficile, en effet, de trouver un point plus central pour l'étude de nos deux idiomes anciens et de leurs différents dialectes. Lyon est presque sur la frontière de la langue d'oc et de la langue d'oïl; vous êtes en outre à peu de distance de la Suisse française et romane, et non loin de l'Italie septentrionale, dont les dialectes populaires ont des affinités si grandes avec le vieux français. Aucune ville n'aurait donc pu être mieux choisie pour le nouvel enseignement.

Après avoir établi que le cours dont l'inauguration vous réunit ici a sa raison d'être d'une façon absolue et sa raison d'être à Lyon, je crois utile d'en préciser l'objet et les limites. J'ai déjà dit que par langue française du moyen

âge j'entendais à la fois le vieux provençal et le vieux français, c'est-à-dire les deux langues romanes de la France. Vous n'ignorez pas, messieurs, que sous le nom de langues romanes on désigne toutes les langues du moyen âge qui sont sorties de la transformation régulière du latin, et ont donné naissance, en se transformant à leur tour, ou plutôt en se fixant à un certain moment de leur formation, aux langues modernes dites néo-latines. Le mot *roman* est très-heureux parce qu'il indique clairement une époque de transition entre la langue romaine ou latine et les langues modernes. On l'applique avec le même bonheur en archéologie, où il désigne le système d'architecture qui n'est plus l'architecture romaine et qui n'est pas encore l'architecture gothique. Si j'insiste sur la signification de ce mot, c'est que pendant fort longtemps on en a restreint l'application à la seule langue provençale, et que bien des personnes encore emploient et comprennent le terme de langue romane dans le sens exclusif de provençal. C'est une habitude vicieuse et dont il faut absolument se défaire.

A quel moment le latin fait-il place, en France, à la langue romane? Il est impossible de donner à ce fait une date précise. Mais c'est à Strasbourg, en 842, que se fit entendre pour la première fois dans une circonstance solennelle la langue française. C'est du moins la première circonstance connue jusqu'à présent, et c'est le premier texte à date certaine que nous possédions. Vous savez, messieurs, à quelle occasion se produisit ce fait capital : Charles le Chauve et Louis le Germanique venaient de conclure une alliance contre l'empereur Lothaire, leur frère; ils cimentèrent cette union par un serment de fidélité qu'ils se jurèrent l'un à l'autre devant leurs troupes, mais chacun dans la langue qui était parlée et comprise par les troupes de l'autre.

Les soldats jurèrent également, chaque armée dans sa langue. Ces serments nous ont été conservés par l'historien Nithard. Deux sont en langue romane française : celui de Louis le Germanique et celui des soldats de Charles le Chauve. Antérieurement à ce texte vénérable nous ne trouvons qu'un certain nombre de mots qui nous sont fournis par des glossaires, et quelques mentions, dans les chroniques, de l'existence d'une langue vulgaire qualifiée de *lingua romana* par opposition à la langue latine et à la langue tudesque.

Les serments de 842 peuvent donc être pris comme point de départ d'une étude de la langue française au moyen âge. Quant au point d'arrivée, c'est l'époque de la Renaissance. On a l'habitude, dans les cours d'histoire, de donner comme date extrême du moyen âge l'année 1453, qui est l'année de la prise de Constantinople par les Turcs. On ne peut contester qu'au point de vue politique cette date n'ait une grande importance ; car le fait qu'elle rappelle a eu des conséquences qui sont loin d'être épuisées, et dont toute l'histoire moderne a ressenti le contre-coup. Mais au point de vue littéraire et intellectuel cette même date perd toute valeur et tout intérêt. On pourrait la remplacer par celle de la découverte de l'imprimerie [1]. La multiplication et la diffusion des œuvres littéraires qui furent la suite de cette merveilleuse découverte séparent nettement l'époque du livre de l'époque du manuscrit, et marquent l'avénement des temps modernes.

Entre ces deux dates et ces deux faits — les serments de Strasbourg et la découverte de l'imprimerie — se déroule

1. C'est du reste à peu près la même date : le premier livre imprimé qui soit daté, le Psautier de Mayence, est de 1457, et la Bible de Guttenberg est un peu antérieure.

l'histoire de la langue et de la littérature du moyen âge. Cette année, j'ai l'intention de ne vous entretenir que d'une partie très-restreinte de cette histoire, et je vous exposais tout à l'heure un des motifs de la décision que j'avais prise et du choix que j'avais fait. Mais je tiens à vous dire dès aujourd'hui comment je compte organiser ultérieurement le cours dont je suis chargé. Je ne saurais mieux faire que de me conformer à l'heureuse innovation introduite dans le mode d'enseignement par cette Faculté des lettres de Lyon, dans les rangs de laquelle ce m'est un grand honneur de prendre place. Je diviserai donc l'histoire de la littérature du moyen âge en un certain nombre de périodes, trois par exemple, et chaque année je m'occuperai d'une de ces périodes, sauf à recommencer la série après l'avoir épuisée.

Ce système, déjà pratiqué ici pour l'enseignement des diverses littératures classiques, a un très-grand avantage : il permet aux personnes qui suivent régulièrement le cours, — hypothèse dans laquelle il faut toujours se placer, et dont les réformes prochaines achèveront de faire une réalité, — il permet à ces auditeurs d'acquérir non plus des notions éparses et fugitives, mais des idées d'ensemble, ce qui est le but essentiel de tout enseignement sérieux, et de s'initier réellement et complétement à la science enseignée. Il ne consiste pas, bien entendu, à refaire tous les trois ans le même cours dans les mêmes termes et avec les mêmes divisions ; car en trois ans la science marche, surtout pour la littérature du moyen âge, dont l'étude n'a point encore donné tous les résultats qu'on en peut attendre, et dont le champ, constamment retourné et fouillé par des travailleurs infatigables, livre chaque jour à la lumière une partie nouvelle des trésors qu'il recèle. Il y aura donc lieu, chaque

fois que la même période reviendra, d'ajouter des documents et des faits nouveaux, qui modifieront souvent les conclusions premières, d'introduire d'autres divisions, d'insister davantage sur tel point spécial que les progrès de la science auront éclairci. On pourra même, au besoin, intervertir, dans la série des cours, l'ordre des périodes, de façon à suivre plus immédiatement le courant des découvertes les plus récentes. Mais ces changements, par lesquels se traduira le caractère vivant et progressif du cours, n'iront jamais jusqu'à en interrompre la suite et l'enchaînement. J'aurais voulu, pour cet enseignement général, entrer en matière dès cette année : mais les bibliothèques de Lyon, si riches à d'autres points de vue, n'offrent pas encore les collections de textes qui sont indispensables pour une étude générale de la littérature du moyen âge. Dans peu de temps, pour l'une de ces bibliothèques, grâce à la libérale sollicitude du Ministre, cette insuffisance sera en grande partie réparée, et l'obstacle que je signale diminuera de jour en jour.

J'ai tâché de préciser les limites et l'organisation de ce cours. Il me reste à vous en exposer la méthode. Sur la question de méthode je serai obligé, par la force des choses, de me séparer complétement des cours de littérature française, étrangère et classique. Dans ces cours en effet on peut citer les textes eux-mêmes ou de bonnes traductions. Mais pour les textes du moyen âge les traductions n'existent pas, ou celles que l'on a, sauf de rares exceptions, ne sont pas recommandables. En second lieu, l'étude scrupuleuse des textes eux-mêmes est ici une nécessité, parce qu'elle ne se fait nulle part ailleurs, parce qu'on n'y est pas préparé par l'enseignement secondaire, et que les textes ne sont encore, pour la plupart, ni établis ni surtout inter-

prêtés définitivement. Il ne suffira donc pas de citer, il nous faudra expliquer littéralement les œuvres sur lesquelles portera le cours, les écrire même au tableau dans le cas où de bonnes éditions n'en seraient pas encore faites ou ne seraient pas à la portée du public, nous arrêter longtemps quelquefois sur tel mot dont l'étymologie ou la forme offriront quelques difficultés, et donner à l'occasion des notions indispensables de philologie romane,—notions dont on aura du reste l'enseignement régulier et aussi complet que possible dans la conférence hebdomadaire où j'étudierai les règles de la formation des langues romanes.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer prouvent assez que ce cours ne peut pas être fait pour les auditeurs qui n'y viendraient qu'une fois par hasard. Il n'offrira d'intérêt que pour ceux qui consentiront à le suivre avec régularité, et qui verront dans cet enseignement non un passe-temps, mais une étude scientifique et approfondie. A ceux qui voudront s'occuper sérieusement de cette étude je promets, ce qu'y ont trouvé leurs devanciers, des satisfactions vives et assurées. Dans une science à ses débuts, comme l'est encore celle des langues romanes, malgré la quantité considérable d'excellents travaux qu'elle a déjà produits, on a l'espérance et presque la certitude d'arriver soi-même à des découvertes importantes, et de concourir ainsi à la construction de l'édifice que l'on voit s'élever sous ses yeux, et au sort duquel on s'intéresse alors doublement, puisqu'on y a mis une partie de soi-même.

L'étude érudite de la littérature du moyen âge ne remonte qu'à un bien petit nombre d'années. Vous savez combien cette littérature était peu estimée par les écrivains du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, qui ne la connaissaient pas, ce qui est leur excuse. Voltaire la traite de barbare, et Boileau fait

commencer l'histoire littéraire de la France à Villon, qui sut le premier, dit-il,

> dans ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Villon ne débrouilla rien, messieurs ; il n'avait rien à débrouiller. Notre vieille langue cache, sous une apparence de rudesse et de confusion, une grande régularité, et des formes beaucoup plus pures que les prétendues corrections qui leur ont été infligées depuis. Quant à la littérature elle-même, elle est si intimement liée, dans ses destinées, à la langue qui en est le vêtement obligé, qu'on ne doit pas s'étonner de la voir méconnue à une époque où la langue dont elle usait n'était plus comprise. Il faut songer aussi que le plus grand nombre des productions littéraires du moyen âge — on pourrait presque dire toutes, en faisant seulement une exception pour les plus récentes — étaient encore enfouies dans les manuscrits, d'où personne ne songeait à les tirer. Celles qui avaient reçu les honneurs de l'impression n'étaient pas toujours choisies parmi les meilleures, et elles avaient été préalablement rajeunies, refaites et dénaturées. Comme sur les pesantes armures des vieux chevaliers, une couche épaisse de rouille s'était étendue sur les plus belles œuvres de nos premiers poëtes. Lorsqu'on s'avisa d'enlever un peu de cette rouille plusieurs fois séculaire, on fut ravi de voir apparaître un métal clair, brillant et sonore, que des mains souvent inexpérimentées, mais des mains d'artistes cependant, avaient poli et ciselé avec toute la grâce d'une naïveté qui n'exclut ni le sentiment ni la force. On apprit, non sans étonnement, que nous possédions à notre insu dans notre littérature nationale une véritable épopée, comparable — je ne vais pas jusqu'à dire égale — à la grande épopée grecque. On lut avec enchantement

les poésies lyriques de nos trouvères et de nos troubadours, et l'on admira à quel degré la richesse et la variété du rhythme avaient pu être conciliées par eux avec la délicatesse ingénieuse ou la vigueur des pensées.

Lorsqu'on rapprocha ces productions littéraires si remarquables des grandes œuvres architecturales de la même époque, lorsqu'on arriva à mieux comprendre le caractère des mœurs sociales et des institutions politiques au milieu desquelles avaient fleuri cet art et cette littérature, on se prit d'une belle passion pour le moyen âge, on étudia avec une curiosité ardente, sans aller toutefois jusqu'à le regretter.

le temps où nos vieilles romances
Ouvraient leurs ailes d'or vers leur monde enchanté,

et on se mit à parcourir dans tous les sens cette terre nouvelle, où chaque pas amenait une découverte imprévue.

Messieurs, je croirais manquer à un impérieux devoir si je ne rappelais ici les noms des premiers savants qui entreprirent l'étude des monuments anciens de notre langue. Sainte-Palaye, Raynouard, Fauriel sont, à des titres et à des degrés divers, les créateurs de la science des idiomes romans. Il faut leur joindre un illustre étranger, Diez, à qui une longue vie, qui vient à peine de s'éteindre, a permis de voir et de diriger, jusqu'à ces dernières années, les progrès de la science qu'il avait contribué à fonder, et pour laquelle il était arrivé le premier, sur beaucoup de points, à des conclusions presque définitives. Dans un ordre d'idées plus littéraire, je dois citer aussi Ampère, dont vous connaissez les travaux sur l'histoire de la langue française, J. V. Le Clerc, à qui l'*Histoire littéraire de la France* doit plusieurs de ses meilleurs volumes, Villemain, qui, dans son *Cours*

*de littérature du moyen âge*, a tracé les grandes lignes de son sujet avec cette ampleur magistrale de style qu'il apportait dans toutes ses leçons et dans tous ses écrits.

A mesure qu'on s'avance dans ce siècle, les noms se pressent et se multiplient. Est-il besoin d'ajouter un éloge à celui de M. Littré? Son *Dictionnaire de la langue française* est sans contredit une des œuvres les plus prodigieuses de notre temps. A côté de lui, il faut placer MM. de Wailly, Paulin Paris, Guessard, Francisque Michel, Léon Gautier, — je cite au hasard, ne pouvant être complet, — et toute la jeune école, que M. Paul Meyer et M. Gaston Paris dirigent par les préceptes de leurs cours et par l'exemple de leurs travaux : MM. Brachet, Darmesteter, Joret, Morel-Fatio, Gaston Raynaud, et tant d'autres. Je m'arrête dans cette énumération, avec le regret de la laisser inachevée. Mais une plus longue liste de noms deviendrait fastidieuse, et, si je voulais entrer dans le détail des travaux publiés ou entrepris, toute cette leçon n'y suffirait pas.

Le mouvement qui entraîne les esprits vers ces études acquiert chaque jour plus d'importance : des revues se fondent, des sociétés se constituent, et cela dans tous les pays d'idiome néo-latin : en Espagne, en Portugal, en Italie, en Roumanie même. L'Italie nous a devancés pour la création des chaires de langues romanes; elle en a déjà trois : à Rome, à Naples et à Padoue. Nous avons parlé longuement, au début de cette leçon, de l'état de l'enseignement supérieur en France au même point de vue. Il y a eu quelques timides essais pour introduire les éléments de la science romane dans l'enseignement secondaire, et la rédaction des programmes d'examens, où l'on a inscrit enfin les auteurs de la Renaissance, témoigne d'un premier pas fait vers la littérature du moyen âge. Mais, en dehors des régions officielles,

l'activité est considérable. Les villes du Midi se distinguent par leur empressement à former des sociétés pour l'étude des langues romanes : celle de Montpellier fait paraître depuis plusieurs années une revue spéciale qui contient souvent d'excellents articles. Les autres revues archéologiques de province fournissent aussi leur contingent de découvertes : celle de Périgueux a publié récemment, avec une restitution érudite par M. Chabaneau, les curieux fragments d'un mystère provençal encore inconnu, sur lequel je me propose de revenir dans une de nos prochaines leçons. A Paris, la *Romania*, fondée depuis 1872, centralise tous les résultats obtenus, et publie les travaux les plus importants des maîtres de la science. Sur ce chapitre des efforts collectifs, comme sur celui des efforts individuels, je me vois encore contraint à être incomplet, sous peine d'être ou trop sec ou trop diffus. Je dois dire aussi que, ne parlant ici des études romanes que dans les pays romans, j'ai volontairement passé sous silence les travaux considérables publiés en Allemagne.

Ce mouvement porte en lui-même la preuve de l'utilité et de l'intérêt des études romanes. Peut-être ne sera-t-il pas superflu cependant de résumer les raisons principales qui justifient l'importance attachée de nos jours à la langue et à la littérature du moyen âge.

C'est dans la langue du moyen âge que nous trouvons l'explication et le secret de la nôtre. Horace, en de fort beaux vers, a comparé très-justement les langues à des arbres, sur lesquels aux feuilles qui tombent succèdent de jeunes feuilles :

Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos,
Prima cadunt : ita verborum vetus interit ætas,
Et juvenum ritu florent modo nata vigentque.

C'est ainsi que dans une langue les formes nouvelles remplacent les formes anciennes, suivant des lois immuables, analogues à celles qui gouvernent la transformation continue de tout corps organisé, végétal ou animal. La ressemblance est complète, et peut être poussée dans les détails : de même qu'une plante, transportée d'un pays dans un autre, prend, sans changer de nature, des formes et un développement particuliers, de même le latin, selon qu'il a été transplanté en Espagne, en Gaule ou ailleurs, et dans les diverses régions de ces pays, a donné des rameaux différents, quoique remplis d'une même séve, qui sont les langues romanes et leurs dialectes. Comme il est naturel, ces plants divers, issus d'une même souche, prennent des caractères de plus en plus spéciaux au fur et à mesure qu'ils se développent sur la terre nouvelle et sous un ciel différent. On retrouve, dans les variétés des langues congénères, les influences de climats, et aussi les influences physiologiques, — car la prononciation des mots est intimement liée à la conformation de nos organes, et c'est sur ce point que la linguistique anthropologique peut rendre des services à la philologie.

Ces causes multiples ont créé les différences qui séparent entre elles les langues romanes. La marche que chacune d'elles a suivie pour modifier les éléments qu'elle avait reçus du latin est soumise à des lois précises qu'on a retrouvées de nos jours seulement. On sait que telle voyelle du latin, dans tous les mots où elle se rencontre, a donné constamment telle autre voyelle de la nouvelle langue. Pour prendre un exemple, l'*e* bref accentué du latin devient toujours la diphtongue *ié* en français : *pedem* a donné *pied*, *tenet*, *tient*, et ainsi de suite. De même nos flexions grammaticales, qui paraissent tant s'écarter quelquefois de celles

du latin, ont toujours leur germe dans quelque forme du latin populaire. Les poëtes comiques nous ont conservé quelques-unes de ces formes pour l'époque classique, et les textes littéraires ou épigraphiques nous en offrent pour le bas-latin de curieux exemples. Le passé indéfini de nos verbes dérive d'une locution vulgaire que l'on peut trouver même dans Cicéron : *dictum habeo* est l'équivalent exact de *j'ai dit* [1]. Rien n'a donc été abandonné aux caprices du hasard. Il n'y a pas eu, comme on l'a cru longtemps, une langue latine qui s'est complétement dissoute et corrompue à une certaine époque, et dont les débris informes ont été péniblement et confusément employés à constituer une langue nouvelle. Mais le latin, obéissant à la loi universelle du changement, s'est insensiblement transformé, et a produit, sans secousses ni interruption, les langues modernes.

Quand on parcourt la série des textes, on suit pas à pas ce travail organique de décomposition régulière et de recomposition. Avant d'arriver à n'avoir qu'un seul cas pour chaque nombre, le français et le provençal ont commencé par retenir deux des cas du latin, le nominatif ou cas sujet, et un cas régime tenant lieu de tous les autres. A cet égard les deux langues romanes de la France se distinguent de leurs voisines, qui ont réduit, dès le début, tous les cas à un seul. Cette particularité de notre vieille langue n'a pas peu contribué, alors qu'on n'en connaissait pas le secret, à la faire considérer comme barbare. L'*s*, que nous sommes habitués à regarder comme le signe exclusif du pluriel, et qui était, au moyen âge, le signe du cas sujet singulier et

1. Il est certain que pour Cicéron *dictum habeo* avait un sens plus fort que *dixi*. Mais cette distinction s'est perdue peu à peu, et les deux expressions sont devenues synonymes.

du cas régime pluriel, — comme en latin : *dominus, dominum ; domini, dominos*, — paraissait placé au hasard à la fin des mots et employé indistinctement, sans règle aucune, pour les deux nombres. C'est ainsi que l'ignorance des lois qui ont présidé à la formation de notre idiome national a conduit à en méconnaître l'harmonie.

Cette ignorance a eu encore un résultat déplorable. Lorsque sont venus les savants du XVI^e et du XVII^e siècle, qui, tout pleins des auteurs classiques grecs et latins, ont voulu réformer et amender cette langue, où ils ne voyaient que barbarie, et dont ils faisaient la fille dégénérée du grec et même de l'hébreu, on est arrivé à introduire des formes et des mots qui rompent l'économie de la langue : on a écrit — et nous écrivons encore — *poids* au lieu de *pois*, pour se rapprocher davantage de la fausse étymologie latine donnée à ce mot, qui ne vient pas de *pondus* comme on l'a cru alors, mais de *pensum*. *Savoir*, qui vient de *sapere*, a été écrit au XVI^e siècle : *sçavoir*, parce qu'on le croyait dérivé de *scire*. Des corruptions analogues se sont produites dans l'usage populaire, en dehors des réformes des savants. Ainsi on disait d'abord : j'*aim*, il *aime*, et nous *amons* : c'était l'application de toutes les règles d'où procède la mutation des syllabes latines. Lorsqu'on n'a plus compris les raisons de ces différences, on les a supprimées : on a ajouté un *e* à j'*aim*, et donné un *i* à nous *amons*.

Ce n'est pas à dire qu'il faille revenir aux anciennes formes, dont on a perdu l'habitude. Tel qu'il existe aujourd'hui, plus ou moins bien constitué dans l'une ou l'autre de ses parties, le français s'est fixé en l'état actuel, il a été consacré ainsi par nos grands écrivains, enfin il est clair pour nous, — il a même des qualités générales

de clarté qui le rendent à peu près universel, — et il répond, par conséquent, à toutes les conditions essentielles d'une langue bien faite. Je voulais montrer seulement qu'on se trompe beaucoup lorsqu'on se figure que le français actuel est plus régulier que celui du moyen âge. Certainement notre vieille langue, même dans le cas où elle n'eût pas été corrigée et refondue sans discernement par les savants du xvi[e] et du xvii[e] siècle, ne serait pas demeurée ce qu'elle était au xv[e]. Livrée à elle-même, elle eût beaucoup changé, comme elle avait changé depuis les premiers temps ; mais ces modifications eussent continué à s'opérer avec toute la logique des transformations naturelles. On peut donc exprimer un regret purement scientifique, en reconnaissant que les altérations ont été nombreuses, mais superficielles, et qu'elles n'ont pas atteint le fond même de la langue.

Vous voyez de quelle utilité pourra être pour les réformateurs de l'avenir la connaissance sérieuse des origines de notre idiome national. Quant aux secours que cette connaissance offre à l'ethnographie et à l'histoire, il est à peine besoin d'y insister, tant ils sont évidents. La distribution primitive des races, leurs migrations, l'influence qu'elles ont exercée les unes sur les autres, ne peuvent être établies, suivies, mesurées avec sûreté que grâce à l'étude du langage, qui jette ainsi une vive lumière sur l'histoire des institutions et de leurs origines. La proportion des éléments celtiques et germaniques qui se sont mêlés au fond latin de notre langue, et l'importance des mutations qu'a subies ce fond lui-même, permettent de se rendre un compte bien plus exact de l'action réciproque exercée par les diverses races dont la collision et le mélange ont amené la constitution de notre nationalité.

L'étude de la littérature du moyen âge n'est pas d'un intérêt moindre que l'étude de la langue. Il ne faut point chercher dans cette littérature l'habileté de composition qui est le propre des époques de civilisation avancée : mais si les qualités que l'on peut apprendre, et qui relèvent de l'esprit, sont en grande partie absentes de ces œuvres primitives, les qualités intimes qui relèvent de l'âme, et sans lesquelles les premières ne sont rien, s'y retrouvent en abondance : elles y portent même l'empreinte d'une grâce naïve qui vaut bien la correction apprêtée du style. Ce qu'on n'avait pas assez vu jusqu'à nos jours, c'est que la belle efflorescence littéraire des XVI[e] et XVII[e] siècles ne doit pas tout à l'imitation des auteurs classiques de l'antiquité : la séve même qui l'anime est bien nationale. Les véritables ancêtres de nos auteurs du grand siècle ne sont pas les Grecs et les Romains, mais les poëtes et les prosateurs du moyen âge, qu'ils connaissaient peu sans doute, mais dont ils avaient reçu, par héritage inconscient, toutes les fortes qualités qui font l'originalité de leur génie. Il est temps de nous rendre justice à nous-mêmes, et de cesser de payer à l'antiquité un tribut de reconnaissance excessive. La littérature ancienne n'a pas même le privilége exclusif d'avoir fourni des sujets à nos grands écrivains. La Fontaine et Molière ont souvent pris leurs inspirations dans les contes ingénieux du moyen âge : vous n'ignorez pas que le *Médecin malgré lui*, par exemple, a pour origine le charmant fabliau du *Vilain mire*.

On ne doit pas demander, je le répète, à nos vieux auteurs, des élégances de forme qui n'étaient point compatibles avec les premiers essais d'une littérature à peine constituée. Il ne faudrait pas cependant exagérer cette concession, et croire notamment que la versification du moyen âge fût

sans mesure et sans règles. Ce serait retomber dans l'erreur de Boileau :

> Durant les premiers ans du Parnasse françois,
> Le caprice à lui seul faisait toutes les lois :
> La rime au bout des mots assemblés sans mesure
> Tenait lieu d'ornements, de nombre et de césure.

Rien n'est plus régulier, au contraire, que cette versification primitive. L'ancienne quantité, sur laquelle reposait toute l'harmonie du vers latin, s'étant complétement perdue dans la transformation de la langue latine, et n'étant plus sentie par les oreilles romanes, il avait fallu trouver un autre système de versification. Au lieu d'un certain nombre de longues et de brèves, assemblées dans un ordre déterminé, on eut un certain nombre de syllabes accentuées, également groupées suivant des règles précises. L'accent s'empara du rôle qu'avait joué la quantité dans la versification latine, et, comme il avait en lui-même moins de force que la quantité, il fallut le compléter en quelque sorte, le soutenir par une assonance finale, qui est devenue la rime. Ce sont là les éléments fondamentaux du vers français, tel que nous le trouvons au moyen âge, et tel qu'il s'est conservé depuis jusqu'à nos jours.

Cette constitution de notre vers n'est connue que depuis peu de temps. On s'était persuadé, je ne sais trop pourquoi, que notre langue était dénuée d'accent, et c'était une formule élogieuse que de dire d'une personne qu'elle parlait sans accent. Et cependant, si l'on veut bien lire avec attention un vers français, pris au hasard, on s'apercevra facilement que l'harmonie en repose tout entière sur la distribution des syllabes où la voix s'élève. Les vers composés de

monosyllabes, — par exemple celui qui est formé des onze premiers nombres :

Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze [1], —

ne sont lourds et mauvais, en faisant abstraction de l'effet cherché, que parce qu'il y a une surabondance d'accents, chaque mot, en principe, ayant le sien. Par exception, le vers célèbre de Racine :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur,

est un fort beau vers et fort doux à l'oreille, parce que plusieurs des monosyllabes qui le composent sont proclitiques, ce qui supprime l'excès du nombre des accents.

Le rhythme nouveau, quoique différant essentiellement, comme nous le voyons, du rhythme classique, n'en avait pas moins son origine dans certaines formes du vers latin, et l'on a rapproché ingénieusement notre vers héroïque décasyllabique du vers saphique employé par Horace. Quoi qu'il en soit de ce rapprochement, il est incontestable que nos vieux poëtes, n'en déplaise à Boileau, observaient la mesure, d'autant mieux qu'ils étaient trop près, pour se tromper, des inspirations qui avaient produit la forme nouvelle. Comme le dit fort bien M. Littré, « est-ce que ceux dont le sentiment musical fut assez vif pour créer le vers héroïque avec ses dix syllabes, et plus tard le vers alexandrin, qui n'en est qu'une modification, étaient capables de faillir contre des règles qui ne leur étaient pas enseignées dans leurs

1....... Minuit sonnait à l'horloge de bronze :
Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze,
Douze.....

classes, mais dont ils avaient l'intuition spontanée? » Ainsi une étude attentive des faits résout la confusion apparente de toute chose au moyen âge, et montre que, soit dans la langue, soit dans la versification, soit dans la littérature, il y a eu, depuis les premiers temps de notre histoire jusqu'à nos jours, un développement régulier et continu, et non point une civilisation fabriquée de toutes pièces après une époque de barbarie.

Il ne faut pas oublier non plus que, parmi tous les peuples romans, nous avons eu les premiers une littérature : le XI^e, le XII^e et le XIII^e siècle, qui n'ont rien produit en Italie ni en Espagne, sont les siècles les plus florissants de notre moyen âge. C'est le temps des magnifiques chansons de geste et des vigoureux sirventes. Dès ce moment la France exerçait sur les peuples voisins l'empire intellectuel auquel elle semble prédestinée, et dont elle n'a perdu le sceptre, aux époques malheureuses de son histoire, que pour le ressaisir presque aussitôt d'une main plus ferme. L'admiration que les œuvres de nos premiers poëtes excitèrent à l'étranger, les nombreuses compilations et traductions, contemporaines ou postérieures, qui en furent faites, auraient dû nous ouvrir les yeux sur la valeur littéraire du moyen âge français.

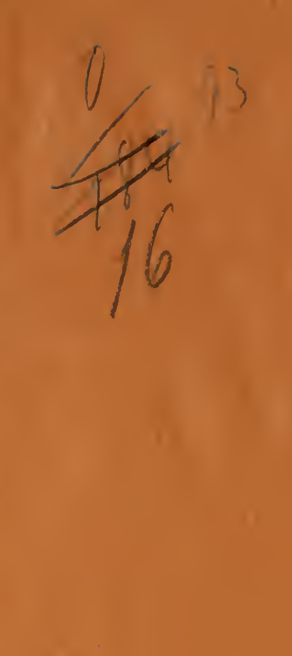
Ce qui frappe surtout dans notre ancienne littérature, et ce qu'on ne saurait trop mettre en lumière, c'est qu'elle contient un chef-d'œuvre dans un genre que la critique place au premier rang, et que les temps primitifs de la Grèce partagent seuls avec le moyen âge l'honneur d'avoir vu prospérer : la poésie épique. C'est seulement aux époques primitives que l'épopée trouve dans la foi naïve et ardente des peuples jeunes les conditions nécessaires à son développement. Ces poëmes au long souffle ont besoin, pour se

soutenir, que le poëte qui les chante croie un peu aux épisodes qu'il invente, et que le peuple qui l'écoute y croie tout à fait. Dans les époques de civilisation, le poëme épique, au moins sous sa forme traditionnelle, n'est plus qu'un jeu d'esprit, auquel les plus illustres poëtes se sont exercés tour à tour, mais sans jamais suppléer par le génie à la sincérité de l'inspiration. Je ne fais même pas exception pour l'*Énéide*, qui est à mes yeux un chef-d'œuvre exquis de poésie, mais qui n'est pas une épopée. La *Chanson de Roland*, dont M. Léon Gautier vient de publier des éditions aussi excellentes que nombreuses, mérite donc à tous égards la place d'honneur qu'on s'accorde à lui donner dans la littérature du moyen âge.

J'aurais voulu passer en revue tous les genres littéraires dans lesquels s'est exercée l'activité du moyen âge. Mais l'heure s'avance, et je dois me borner. Permettez-moi, messieurs, en terminant, de placer ce cours sous la haute recommandation de la nouvelle École française de Rome et des deux savants directeurs qui, pendant mon séjour en Italie, m'ont soutenu de leur bienveillance et fortifié de leurs conseils, MM. Dumont et Geffroy. C'est à Rome, je ne saurais l'oublier, que j'ai réuni les principaux matériaux de mon cours de cette année, en collationnant entre eux les manuscrits de Bertrand de Born, dont nous comparerons ensemble les leçons. Je serais heureux que l'honneur des résultats auxquels j'espère arriver rejaillît tout entier sur l'École hospitalière où je les ai préparés.

---

Sceaux. — Imp. M. et P.-E. Charaire.



## ERNEST THORIN, ÉDITEUR

### Extrait du Catalogue des livres de fond

**Revue de Géographie**, dirigée par M. Ludovic Drapeyron, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, professeur d'histoire et de géographie au lycée Charlemagne, ancien élève de l'École normale supérieure, membre de la Société de géographie.

La **Revue de Géographie** paraît tous les mois par fascicules gr. in-8° raisin d'au moins 5 feuilles, et forme, à la fin de l'année, 2 volumes d'environ 500 pages chacun.

Prix de l'abonnement : Paris : 25 fr. — Départements et pays faisant partie de l'Union générale des postes : 28 fr. — Pour les autres pays, les frais de poste en sus.

**Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome**. Gr. in-8°. L'année (1877). *Sous presse.*

Le 1er fascicule contiendra : *Liber pontificalis*, par M. l'abbé Duchesne; — *Recherches sur les manuscrits archéologiques de J. Grimaldi*, archiviste de la Basilique de la Vaticane au xvie siècle, par M. E. Muntz ; — *Étude sur le mystère de sainte Agnès*, par M. Clédat.

**Histoire abrégée des principales littératures de l'Europe ancienne et moderne**, avec tableaux et sommaires, par Bruon (L.-L.), prof. de belles-lettres, officier d'académie, etc. 2e édition (1876). 1 beau vol. in-12 . 3 50

**Théorie de la déclination des noms en grec et en latin**, d'après les principes de la grammaire comparée, par Chaignet (A.-Ed.), professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. 1875, in-8. . . . . . . . . . . . . . . . 4 »

**Inscriptions céramiques de Grèce**, par Dumont (Albert), directeur de l'École française d'Athènes, 1870. 1 beau vol. gr. in-8, imprimé à l'Imprimerie nationale, contenant : 6 pages préliminaires, 445 de texte avec un très-grand nombre de caractères épigraphiques, près de 150 bois intercalés dans le texte, et 14 belles planches noires ou coloriées renfermant un grand plan d'Athènes, 4 fig. color. et 259 figures gravées. . . . . . . . . . . . . . 18 »

Tiré à 150 exemplaires. Presque épuisé.

**Fastes éponymiques d'Athènes**. Nouveau Mémoire sur la chronologie des archontes postérieurs à la c[illegible]e olympiade : tableau chronologique et liste alphabétique des éponymes. 1874. Grand in-8. . . . . . . . . . . . . . 5 »

**Peintures céramiques de la Grèce propre**. Recherches sur les noms d'artistes lus sur les vases de la Grèce. 1874. In-4. . . . . . . . . . . . . 7 50

**Inscriptions et Monuments figurés de la Thrace**. Gr. in-8, 1877. 3 »

**L'École française de Rome, ses origines, son objet, ses premiers travaux**, par Geffroy (A.), membre de l'Institut, directeur de l'École française de Rome. In-8, 1876. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 »

**L'Instinct, ses rapports avec la vie et avec l'intelligence**. Essai de psychologie comparée. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée, par Joly (Henri), professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Dijon, 1873. 1 beau vol. in-8. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 7 50

Ouvrage couronné par l'Académie française.

**Essai sur le droit public d'Athènes**, par Perrot (Georges), membre de l'Institut. 1 vol. in-8. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 6 »

Ouvrage couronné par l'Académie française.

**Histoire de la Grèce sous la domination romaine**, par Petit de Julleville (Louis), prof. à la Faculté des lettres de Dijon. 1875. 1 vol. in-8. 7 50

Ouvrage couronné par l'Académie française et par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.

**Histoire de la littérature dramatique en France depuis ses origines jusqu'au Cid**, par Tivier (H.), doyen de la Faculté des lettres de Besançon. 1 beau vol. in-12. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 4 »

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Sceaux. — Imp. M. et P.-E. Charaire.